

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7304498101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7304498101>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 septembre 2022** sur **Actu.fr - Echo Regional**
Pour le département : **95 - VAL D'OISE**



AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL INFORMATION PRÉALABLE (ARTICLE 1397 AL 3 DU C.CIV.)

Suivant acte reçu le 20/09/2022 par Maître François SANSOT, notaire associé de la SCP dénommée "La société civile professionnelle "Stéphane LHERBIER, François SANSOT, Aurélien LHERBIER et Emmanuelle DARMON, notaires associés"" titulaire d'un Office Notarial à MONTMORENCY (95160), 11 rue de Jaigny, office notarial n° 95027, Monsieur Attilio ZEPPIERI né à Ripi en Italie le 07/09/1953 et Madame Cathy STANDAERT, née à Maubeuge (59600) le 14/08/1965, demeurant ensemble à MONTLIGNON (95680), 6, rue Larive, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à la mairie Montmorency (95160), le 01/12/2001, ont décidé d'adjoindre à leur régime matrimonial existant, la clause de préciput en faveur du conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître François SANSOT, où il est fait élection de domicile

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis et mention

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

